

[Traduction du Greffe]

Annexe 19

Sainte-Lucie

Déclaration liminaire à l'AGNU 2022



**MISSION PERMANENTE DE SAINTE-LUCIE AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

DÉCLARATION DE

L'HONORABLE PHILIP J. PIERRE

PREMIER MINISTRE DE SAINTE-LUCIE

ET

MINISTRE DES FINANCES, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET DE L'ÉCONOMIE DES JEUNES

LORS DU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME
SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

Prière de vérifier à l'audition

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement, autres chefs de délégation et représentants, chers citoyens de notre planète en détresse, je vous salue au nom de Sainte-Lucie.

Je me joins, Monsieur le Président, à ceux qui vous ont félicité de votre élection à la tête de cet auguste organe et je vous assure du soutien de Sainte-Lucie alors que vous présidez nos délibérations à un des moments les plus critiques de l'histoire de cette organisation.

Monsieur le Président, je prends la parole devant cet éminent organe avec la permission démocratique du peuple de Sainte-Lucie, un État de petite taille mais fier, situé dans les Caraïbes orientales. Nous insistons, Monsieur le Président, sur le fait que notre histoire et les circonstances actuelles font qu'il nous incombe de faire entendre les voix de la rédemption et de l'espoir en temps de crise.

Monsieur le Président, je souscris au thème sur lequel se tient la présente soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale – « Un tournant décisif : des solutions transformatrices face à des défis intriqués ».

En effet, vu les faits nouveaux morbides que connaît l'environnement politique mondial, il est raisonnable de conclure que nous avons dévié du cap que les auteurs de la Charte des Nations Unies nous avaient fixé. C'est pour cette raison que nous sommes arrivés à un tournant décisif de notre histoire.

Monsieur le Président, nous sommes arrivés à ce tournant décisif de notre histoire parce que nous, les Membres de l'ONU, nous ne nous sommes pas conformés aux règles et aux principes de l'Organisation que nous avons créée il y a 76 ans, comme une réponse multilatérale à la propension de l'humanité d'utiliser les armes contre son prochain, au lieu de s'unir à lui pour faire de ces dernières des outils en faveur de la paix et du développement.

Nous sommes arrivés à ce tournant décisif parce que nous n'avons pas respecté les accords que nous avons négociés multilatéralement pour régler les problèmes que nous rencontrions – des problèmes qui étaient invariablement de notre fait.

Nous sommes arrivés à ce tournant décisif parce que les petits pays en développement continuent de pâtir d'un ordre mondial inéquitable, dans lequel les riches et les puissants ne redressent pas les torts qu'ils causent aux faibles.

Un monde qui nous défavorise, faisant obstacle à notre développement

Monsieur le Président, malgré notre petite taille, malgré notre désir assumé d'être une source de paix et d'amitié pour tous, malgré nos traditions démocratiques et malgré nos efforts les plus sincères visant à faire du développement de notre peuple notre principal objectif, nous nous trouvons dans un monde qui nous défavorise et qui fait obstacle à notre développement à chaque instant.

Malheureusement, Monsieur le Président, si l'on examine l'économie politique des quatre dernières décennies, on constate une série de crises et l'histoire frustrante d'un développement entravé et d'espoirs anéantis vécue par les populations des Caraïbes.

Chaque décennie depuis 1980, nous avons dû faire face aux effets négatifs d'un environnement mondial difficile qui nous a contraints à changer de cap sans y gagner, nos efforts n'ayant guère été récompensés. Dans les années 1990, c'est l'entrée du Royaume-Uni dans le marché unique européen qui a éliminé les dernières protections qui nous avantageaient, et qui nous a exposés à un monde se caractérisant par la libéralisation du commerce, sans considération pour nos circonstances historiques spécifiques.

Puis vint la décennie des années 2000, durant laquelle l'OMC a été officialisée et avec laquelle la réalité de la libéralisation du commerce s'est encore durcie, la promesse faite de biens et de services meilleur marché pour tous ne s'étant pas réalisée.

Au lieu de cela, nous avons surtout enregistré des diminutions de la demande de nos produits primaires tels que les bananes, le sucre et le rhum. Une chose est sûre, les nouvelles règles commerciales nous ont enseigné de dures leçons sur la façon dont les arrangements institutionnels mondiaux sont conçus pour nous sanctionner lorsque nous sommes accusés d'avoir lésé une partie, sans nous indemniser ni nous protéger lorsque nous avons été lésés.

L'expérience d'Antigua-et-Barbuda est instructive à cet égard.

En 2001, nous avons été les témoins de l'attaque terroriste contre les États-Unis d'Amérique, qui a entraîné une autre série de circonstances économiques négatives. Après le 9/11, il y a eu la crise financière de 2008, une crise qui n'était pas de notre fait mais dont nous, pays des Caraïbes, avons été parmi les pays les plus touchés. Nos industries du tourisme ont terriblement souffert alors que les pertes économiques sur le marché qui était notre principale source de revenus se sont traduites par une réduction des flux de touristes vers nos pays.

Cette histoire de développement entravé s'est poursuivie en 2016 avec le BREXIT et a été aggravée par la pandémie de COVID-19. À l'heure actuelle, le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine a causé des hausses du prix du pétrole et une incertitude correspondante sans précédents et a anéanti tous nos espoirs dans un relèvement sans heurt après la pandémie de COVID-19.

En outre, vingt ans après la première Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en 2002, les mécanismes et les cadres mondiaux que nous avons créés par l'intermédiaire du processus de financement des Nations Unies pour le développement narrent une histoire compromettante faite de lacunes et de déficiences, d'engagements non respectés, d'obstacles systématiques renforcés et de défis préjudiciables.

Si nos partenaires avaient respecté leurs engagements, la détresse économique qui caractérise nos circonstances actuelles ne serait peut-être pas si marquée.

Notre diversification dans les services financiers est déjà menacée par un régime inégal de réglementations négatives. Et dominant tout cela, nous trouvons les problèmes continuels liés au changement climatique que sont les inondations, sécheresses et ouragans violents, qui augmentent l'incertitude de nos projections et aspirations économiques.

Le changement climatique

Monsieur le Président, le fait que le changement climatique est l'une des crises les plus graves que connaît l'humanité aujourd'hui n'est pas une nouvelle de dernière minute ni une question controversée.

Mais il n'est pas sorcier de comprendre quelles sont les solutions à l'urgence universelle du changement climatique. Depuis l'Accord de Paris de 2015, où nous sommes convenus que limiter le réchauffement planétaire à moins de 1,5 degré Celsius nous aiderait à rester en vie,

jusqu'à la COP26 qui s'est tenue à Glasgow, nous avons suivi la science, négocié, fait des concessions et sommes parvenus à des accords sur des solutions.

Le problème est que ces accords ont été enfreints ou simplement ignorés. Ceux qui sont les principaux responsables de la crise climatique et qui sont censés prendre les mesures correspondantes les plus marquées n'ont pas donné suite à leurs engagements.

L'ampleur du financement de la justice climatique, nécessaire pour les pays en développement et convenu par les pays développés, ne s'est pas matérialisée. Le traitement d'autres questions énoncées dans les règles d'application de l'Accord de Paris est resté lettre morte.

Les institutions multilatérales de financement du développement n'ont pas changé leur système pour faciliter l'accès des pays en développement aux financements requis pour s'adapter au changement climatique et construire des économies résilientes face au climat.

Monsieur le Président, il faut donner aux pays en développement, qui sont déjà accablés par le fardeau de la dette, les moyens de faire face au changement climatique. Nous devons agir de concert pour sauver nos populations et notre planète. Il est par conséquent regrettable que les récents différends politiques entre deux des pays qui polluent le plus aient conduit à un arrêt de la coopération entre eux sur les questions climatiques.

L'avenir de notre planète ne doit jamais être pris en otage par les politiques liées à la rivalité entre les superpuissances.

Monsieur le Président,

Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter le Gouvernement et le peuple grenadiens d'avoir nommé l'ancien Ministre de l'environnement Simon Stiel Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La nomination d'une personne d'un petit État insulaire signalera, je l'espère, que le monde écoute les appels des plus vulnérables pour que des mesures positives soient prises d'urgence dans cette crise climatique. Nous exhortons le monde développé à agir sur la base des solutions dont il est convenu pour faire face au changement climatique.

Un régime spécial pour les petits États insulaires en développement

Depuis des décennies, Monsieur le Président, nous demandons aux institutions financières internationales d'élaborer un régime spécial qui tienne compte de notre petite taille et de nos vulnérabilités face au changement climatique. Nous avons dit avec insistance que nombre des problèmes que nous rencontrons viennent de l'environnement extérieur et ne sont pas de notre fait.

Vu notre petite taille et nos niveaux minuscules de pollution industrielle, nous sommes parmi les pays les moins responsables du réchauffement planétaire, mais notre petite taille et nos économies vulnérables font que nous sommes impuissants face aux ravages du changement climatique. Un seul ouragan qui détruit la totalité de notre récolte agricole ou nos centres et installations touristiques peut nous renvoyer des dizaines d'années en arrière.

Nous demandons simplement qu'il soit tenu compte de ces vulnérabilités lorsque nos obligations financières liées à l'aide au développement sont négociées. Cela offrira une solution bénéfique à toutes les parties permettant aux rouages de l'économie mondiale de tourner tout en nous offrant l'espace vital nécessaire pour participer de façon authentique avec un sentiment renouvelé de confiance dans la légitimité du système financier mondial et de ses institutions.

Cela fait trois décennies, depuis l'adoption d'Action 21 jusqu'aux Orientations de SAMOA en passant par les résolutions de l'Assemblée générale, que des appels ont été lancés pour l'adoption d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI) pour les PEID.

Le MVI remplacera l'indice non fiable et injuste fondé sur le revenu national brut, qui empêche les PEID d'avoir accès à des financements à faible coût et à des conditions favorables dont ils ont tant besoin. Les travaux sur cet indice menés par l'ONU et par d'autres institutions comme la Banque Caribéenne de Développement doivent à présent être accélérés et aboutir.

Une réforme du régime ne peut plus être idéologique ou politique. Nous devons inclure toutes les vulnérabilités des petits États tels que Sainte-Lucie lors du calcul de la valeur de leur économie. C'est une question de survie pour nos concitoyens.

Gouvernance des océans

Monsieur le Président, nous sommes déçus de voir que dans un autre domaine vital pour les petits États insulaires en développement – la gouvernance des océans – les négociations visant

à adopter le premier traité multilatéral sur la biodiversité marine se sont retrouvées dans une impasse en août parce que les pays développés du Nord, une fois encore, n'ont pas souhaité tenir compte des besoins du monde en développement du Sud.

Il est impératif de protéger les océans ; et il est essentiel de parvenir à un accord sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Gardant à l'esprit que ces zones n'appartiennent pas à un pays mais sont le patrimoine de l'ensemble de l'humanité, Sainte-Lucie demande la reprise urgente de la cinquième session de la Conférence intergouvernementale sur le traité, pour que son texte soit arrêté définitivement en tenant compte des circonstances spéciales des petits États insulaires en développement.

Conflits mondiaux

Les articles 2 et 33 de la Charte des Nations Unies font clairement obligation aux États Membres de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État et de négocier et régler tous différends internationaux par des moyens pacifiques.

Dans la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé ces principes lorsqu'ils ont déclaré : « Nous allons promouvoir la paix et prévenir les conflits » et « Nous respecterons le droit international et ferons régner la justice. »

Monsieur le Président, la guerre en Ukraine a non seulement fait régner la mort et causé d'effroyables destructions, mais elle a aussi plongé le monde dans une crise économique marquée par une inflation galopante et des pénuries alimentaires et énergétiques catastrophiques, et a aggravé la crise mondiale de la chaîne d'approvisionnement qui avait été déclenchée par la pandémie de COVID-19.

Le monde aurait pu ne pas subir cette agonie humanitaire et économique si, une fois encore, des pays et leurs dirigeants avaient respecté les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et s'y étaient conformés.

Par conséquent, nous appelons toutes les parties concernées à mettre immédiatement un terme au conflit en Ukraine en entreprenant immédiatement des négociations pour régler tous les différends de façon permanente conformément aux principes des Nations Unies.

Les milliards de dollars dépensés en Ukraine pour causer des destructions aveugles et mener la guerre auraient pu être utilisés pour améliorer l'économie, les moyens de subsistance et la vie de millions de personnes dans les pays en développement dans le monde entier, s'ils avaient été affectés à la réduction de la pauvreté et à la transformation économique.

C'est dans cette perspective, Monsieur le Président, que Sainte-Lucie déplore également la récente escalade des tensions militaires dans le détroit de Taiwan, qui menacent la paix et la sécurité régionales et internationales ; aussi Sainte-Lucie lance-t-elle un appel aux responsables pour qu'ils observent les règles de l'ONU relatives au règlement pacifique des différends et respectent l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les pays.

Le peuple taiwanais a déterminé librement son statut politique et devrait pouvoir continuer à choisir sa voie vers le développement économique, social et culturel et confirmer son droit à l'autodétermination. Sainte-Lucie appelle à une participation authentique de Taiwan dans les organes et organismes des Nations Unies.

Situation à Cuba, au Venezuela, en Haïti

En outre, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans l'environnement politique mondial contemporain, nous continuons à appeler à une réduction de la tension et à une normalisation des relations avec nos voisins dans la région que sont le Venezuela et Cuba.

À cet égard, Monsieur le Président, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies applicables au droit d'un peuple à l'autodétermination et à l'indépendance politique, nous appelons une fois encore à supprimer immédiatement le blocus économique inhumain imposé à Cuba.

Vu les effets dévastateurs des sanctions sur le peuple vénézuélien, auxquels s'ajoutent ceux de la pandémie de COVID-19 et qui sont aggravés par la crise grandissante de l'économie mondiale causée par la guerre en Ukraine, tirons parti du présent tournant décisif pour lever les douloureuses sanctions imposées au peuple vénézuélien. Efforçons-nous d'ouvrir une nouvelle période de prospérité à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

Dans la même veine, Sainte-Lucie tient à exprimer sa préoccupation face à la détérioration continuelle de la situation en matière de sécurité et de la situation sociale en Haïti. Nous continuerons à coopérer avec l'ensemble de la famille de la CARICOM et avec le reste de la communauté internationale pour faciliter un processus conduisant à la normalisation et, à terme, à la tenue d'élections crédibles libres et régulières.

Armes illicites

Monsieur le Président,

Alors que Sainte-Lucie et le reste des Caraïbes ne fabriquent pas d'armes classiques, nos pays ont été en proie à une prolifération des armes légères et de petit calibre illicites, qui a engendré une montée de l'activité criminelle et de la violence armée.

Sainte-Lucie a toujours été ferme partisane des cadres internationaux comme le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et le Traité sur le commerce des armes, qui sont deux exemples d'instruments multilatéraux visant à mobiliser la coopération internationale pour réduire le commerce illicite des armes classiques et des munitions correspondantes.

Sainte-Lucie appelle les grands fabricants, exportateurs et importateurs d'armes classiques dans notre hémisphère à tenir les engagements qu'ils ont pris au titre de ces instruments pour partager leur expertise et leur assistance technique, et à coopérer de bonne foi pour endiguer la vague d'armes classiques et de munitions non réglementées.

Un programme en faveur de la jeunesse

Monsieur le Président, dans son rapport intitulé « Our Common Agenda » sur l'avenir de la coopération mondiale, le Secrétaire général de l'ONU a proposé plusieurs initiatives importantes concernant la jeunesse dans le monde.

Le rapport a recommandé de collaborer avec les jeunes de façon plus utile et plus efficace, notamment avec une meilleure représentation politique, la transformation de l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie ; et il a proposé la création d'un bureau des Nations Unies pour la jeunesse et la nomination d'un envoyé spécial pour les générations futures.

Sainte-Lucie accueille favorablement ces recommandations et estime encourageante l'adoption de la résolution visant à créer le Bureau pour la jeunesse, ces recommandations étant conformes à une des grandes priorités de mon administration, que j'ai soulignées dans mon discours liminaire devant l'Assemblée générale à la session en cours – la création de l'économie des jeunes.

J'ai dit alors que cette nouvelle économie des jeunes, qui serait officialisée dans un nouveau ministère relevant du Premier Ministre, serait un catalyseur pour pousser nos jeunes à tirer parti de leurs talents, compétences et passe-temps afin de créer des entreprises qui contribueraient à leur autonomisation.

C'est donc avec plaisir que j'annonce que la législation portant création de l'Agence pour l'économie des jeunes a été adoptée et que celle-ci sera officiellement opérationnelle cette année.

Alors que nous appelons tous les États Membres à apporter leur soutien au Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et les autres propositions du Secrétaire général concernant la jeunesse, nous invitons une fois encore la communauté internationale à discuter et à collaborer avec Sainte-Lucie, sur des relations et des projets mutuellement bénéfiques visant à promouvoir l'économie des jeunes.

Face aux graves crises interdépendantes, tirons parti tous ensemble de l'énergie, de l'enthousiasme et de la créativité immenses de nos jeunes ; mettons à profit leur ingéniosité ; considérons-les comme des atouts et non comme des problèmes à régler ; considérons leurs aspirations, car l'avenir est à eux, pas à nous.

CONCLUSION

Monsieur le Président, à ce tournant décisif, tel que nous l'avons décrit, qui se caractérise par des problèmes intriqués, nous devons tous accepter la vérité, à savoir que ce sont les citoyens ordinaires dans le monde qui comptent, les jeunes en particulier.

Ce qui compte, ce sont les personnes que nous servons, qui ont fait de nous leurs dirigeants. Ce sont eux, nos concitoyens, qui comptent le plus dans toutes nos entreprises.

Aussi, Monsieur le Président, nous nous sommes réunis à la présente soixante-dix-septième session, sur le thème « **Un tournant décisif : des solutions transformatrices face à des défis intriqués** » – un thème élevé et noble, de fait, porteur d'espoir et de hautes espérances.

Si nous pensons véritablement à tous les êtres humains de ce monde, si nous nous consacrons à les servir, alors nos propos, nos décisions, nos actions leur apporteront de meilleurs soins de santé, un emploi décent, un logement décent.

En tant que dirigeants du monde, soyons des dirigeants-serviteurs en respectant et en exécutant scrupuleusement les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies et que nous nous sommes tous engagés à respecter lorsque nous sommes devenus membres de l'Organisation. Soyons véritablement des nations, unies !

Transformons nos attitudes et notre approche à l'égard des moins privilégiés.

Les plus puissants d'entre nous doivent s'acquitter de leurs obligations et responsabilités internationales.

Malgré notre petite taille, Monsieur le Président, Sainte-Lucie se tient ici avec la confiance d'un peuple qui ne doute pas que son histoire et ses luttes pour la liberté lui donnent le droit d'être la voix de tous les peuples en développement et opprimés du monde, et nous sommes certains d'avoir quelque chose à partager avec le monde en ces temps de crise.

Je vous remercie.